

Compte-rendu provisoire du Conseil du CREN du 17 novembre 2022, 10h-12h

En visio depuis Zoom

Membres présents (14) : Christophe MICHAUT, Omar ZANNA, Fabrice PIROLI, Valérie RENAULT, Isabelle AUDRAS, Inès ALBANDEA, Tanguy PHILIPPE, Johanne PALOMBA, Gilles GUIHARD, Cendrine MERCIER, Christine VIDAL-GOMEL, Olivier VILLERET, Céline JACOB, Chloé PANNIER.

Membres excusés (3) : Edwige CHIROUTER, Isabelle NOCUS, Aude BRETEGNIER

Invitée (1) : Johanna ROUSSEAU (IGE CREN à mi-temps)

1. Compte-rendu du CUR du 22septembre 2022 (vote)

Pas de remarques.

Vote : compte-rendu adopté à l'unanimité.

2. Questions diverses – 1^{ère} partie : composition du comité de sélection pour le poste de Professeur.e d'Université «Éducation, formation et politiques éducatives » à l'INSPE de Nantes

Mohammed Bernoussi a fait une proposition de COS à Christophe Michaut pour ce poste de PU, avec des membres internes et des membres externes. Tous les collègues pressentis ont répondu favorablement. Mohammed Bernoussi a souhaité que le président de ce COS soit un membre externe à l'INSPE, pour éviter les conflits d'intérêt, puisqu'il y aura sûrement des candidatures locales. Il a donc proposé que la présidence soit assurée par Omar Zanna. Cependant, cela peut peut-être poser un problème puisque celui-ci est co-directeur de laboratoire, or les présidences de COS ne peuvent pas être assurées par les directeurs de labos. Qui d'autre pourrait occuper cette fonction ? Christophe Michaut suggère Alain-Patrick Olivier, Christine Vidal-Gomel rappelle que dans ce cas il serait président de deux COS. Tanguy Philippe indique qu'il trouve que toutes les sensibilités lui semblent représentées et donc que la composition lui paraît intéressante. Christine Vidal-Gomel alerte sur le fait que depuis la création de Nantes Université, les chercheurs rattachés à l'université au titre de recherches dont Nantes Université est partenaire sont désormais considérés comme des membres internes : Omar Zanna n'est donc pas un membre externe. Christophe Michaut avait suggéré à Mohammed Bernoussi le nom d'Isabelle Harlé, mais dans ce cas la parité ne serait pas respectée, il y aurait plus de femmes que d'hommes. Omar Zanna propose Hugues Pentecouteau, Christine Vidal-Gomel : Jean-Charles Chabanne.

Christophe Michaut propose de valider la composition du comité, sans trancher dans un premier temps sur la présidence.

Vote : composition du COS validée à l'unanimité

Information reçue des services RH des deux universités après le CUR : « Omar Zanna avec son statut d'enseignant-chercheur et d'électeur pour les élections du CA de Le Mans Université, est considéré comme un membre extérieur pour ce COS de Nantes Université ».

3. Révision des statuts du CREN

Le Conseil d'Administration de Nantes Université a voté en mars 2022 une révision des statuts des unités de recherche, sans que les directions de laboratoires aient été sollicitées. Certains points posent ainsi problème, notamment la situation des membres non titulaires.

Christophe Michaut a travaillé à une proposition de révision de cette trame pour le règlement intérieur du CREN, afin de l'amender a minima : le règlement intérieur ne peut pas aller contre les statuts mais il peut préciser certains points. L'Université du Mans n'a pas de trame équivalente, ni de règlement intérieur commun à tous les laboratoires de l'Université.

Quelques amendements sont proposés :

-p.4 : 1.1 Membres titulaires – i. Enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses

« Les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses titulaires sont désignés parmi :

-les personnels employés par les établissements tutelles de l'unité de recherche,

-en accord avec leur employeur, les enseignants-chercheurs ou enseignantes-chercheuses employés par un établissement d'enseignement supérieur qui n'est pas tutelle de l'unité de recherche. » : Christine Vidal-Gomel souligne la liberté et l'autonomie des chercheurs et souhaiterait enlever la mention « en accord avec leur employeur ». Il est donc proposé d'enlever tout le paragraphe ci-dessus.

p.5 1.1 Membres titulaires – « iv. ATER et post-doctorants

Les ATER et les post-doctorants sont rattachés à l'unité de recherche durant la durée de leur contrat » : Isabelle Audras propose d'ajouter les collègues CTER au même titre que les ATER

-p.5 1.3 Membres externes

« Ils sont recrutés principalement parmi :

-des enseignants-chercheurs ou enseignantes-chercheuses ou chercheurs invités ou chercheuses invitées de manière durable ou récurrente au sein de l'unité et qui souhaitent pouvoir cosigner les publications scientifiques

-des professionnels de l'éducation titulaires du doctorat ; » : Isabelle Audras pose la question de la nécessité du doctorat pour une demande de rattachement en tant que membre externe. Une discussion s'engage et plusieurs membres du CUR sont favorables au maintien de cette condition.

Omar Zanna souligne la spécificité du CREN, et propose de réserver un alinéa dans le cadre du règlement intérieur du labo, pour mettre en avant l'accueil des enseignants qui publient avec nous, ainsi que de faire des certificats de collaboration à l'occasion pour ceux qui le souhaitent. Isabelle Audras est favorable à ces propositions. Christine Vidal-Gomel va dans le même sens : ajouter une phrase indiquant qu'une partie des travaux de recherche du CREN se font sous l'angle de recherches collaboratives, reconnaître cette collaboration au niveau des thèmes et si besoin produire une attestation pour une reconnaissance de cet engagement dans les activités de recherche.

Tanguy Philippe pose la question des enseignants docteurs employés par Nantes Université : internes ou externes ?

-p.5 1.2 Membres associés

Christophe Michaut propose de remonter / reformuler « des professionnels de l'éducation titulaires du doctorat » (cf ci-dessus dans le 1.3) dans le 1.2. Membres associés : « - des enseignants-chercheurs ou enseignantes-chercheuses ou des professionnels de l'éducation titulaires du doctorat employés par les établissements tutelles de l'unité dont les axes de recherche pourraient s'intégrer dans les thématiques du laboratoire. » Plusieurs avis vont dans ce sens. Les PRAG et PRCE qui ne seraient pas titulaires d'un doctorat pourraient donc collaborer mais ne seraient pas membres du laboratoire.

Juste à la suite de ce paragraphe : « Il s'agit d'un statut transitoire, devant permettre à terme leur intégration en tant que membre titulaire du laboratoire » : il est proposé de remplacer « devant » par « pouvant » (permettre leur intégration).

Christophe Michaut fera remonter les statuts modifiés aux établissements de tutelle, une fois le compte-rendu validé.

Vote : les nouveaux statuts sont validés à l'unanimité

4. Examen des candidatures membres associés (Malou Delplancke, Vincent Charbonnier, Fabienne Jordana, Bénédicte Enkel)

Quatre demandes de rattachement au CREN en tant que membres associés ont été formulées, deux émanant de formateurs de l'INSPE (thème 5), et deux émanant de maîtresses de conférences de la faculté d'odontologie (thème 4).

Tanguy Philippe présente Malou Delplancke et Vincent Charbonnier. Malou Delplancke est docteure en biologie des populations et écologie et PRAG à l'INSPE en didactique des sciences de la vie et de la Terre. Elle co-écrit beaucoup d'articles et est active notamment en collaboration avec Hanaà Chalak. Elle a été auditionnée les années précédentes sur plusieurs postes de MCF en Sciences de l'éducation. Elle a une activité éditoriale et scientifique active, nantaise notamment. Vincent Charbonnier est PRAG à l'INSPE, docteur en philosophie (Université de Toulouse), il enseigne en outre au département de sciences de l'éducation de Nantes Université. Sa candidature est soutenue par les responsables du thème 5. Il est qualifié pour la campagne de recrutement de MCF (et a été auditionné lors des deux campagnes précédentes).

Vote : ces deux candidatures en tant que membres associés sont acceptées à l'unanimité

Gilles Guihard présente Fabienne Jordana et Bénédicte Enkel. Elles sont toutes les deux MCF à l'UFR d'odontologie. Ces candidatures s'inscrivent dans une démarche de rapprochement entre les pôles Humanités et Santé, pour la mise en place de projets de recherche transversaux. Ces deux collègues ont vu dernièrement leur intérêt mobilisé vers d'autres objets de recherche que leurs objets initiaux et vers des questionnements en lien avec le bien-être des étudiants. Bénédicte Enkel a été recrutée à l'Université de Nantes en 2007 en tant que MCF praticienne hospitalière. Elle participe notamment à de nombreuses publications collaboratives. Fabienne Jordana est elle aussi MCF et praticienne hospitalière. Elle a été recrutée à l'Université de Nantes en 2013 et a complété ses compétences par un DU en pédagogie dans l'enseignement supérieur. Elle a produit 14 publications collaboratives en 4 ans, et a pu obtenir deux financements ANR (en co-pilotage). Elle a récemment accepté de reprendre avec la sociologie

le copilotage du projet SWAG, visant à analyser le bien-être d'étudiants nantais. L'expertise de ces deux collègues serait sans doute un apport pour le thème 4 sur le plan méthodologique et renforcerait les partenariats avec le secteur de la santé. Elles ne sont plus rattachées au laboratoire de l'INSERM le LIOAD, qui était très focalisé sur les biomatériaux et les problèmes ostéo-articulaires.

Vote : ces deux candidatures en tant que membres associés sont acceptées à l'unanimité

5. Préparation du budget 2023

Avant de se prononcer sur le budget 2023 qui sera voté lors de la prochaine réunion du CUR (12 janvier), les membres ont souhaité faire le bilan de l'année 2022.

Johanne Palomba présente l'état des dépenses pour l'exercice 2022 de Nantes Université. Le laboratoire est reparti début 2022 sur un nouveau budget quadriennal, jusqu'en 2026. La répartition des postes du budget a été votée lors du CUR du 17 mars 2022. Pour cette année, les crédits scientifiques s'élèvent à 70 620€ + 2000€ de recettes du rectorat. Un montant similaire devrait être attribué les années suivantes. Au moment du présent CUR, 25 144€ ont été dépensés sur les crédits scientifiques, mais en réalité 33 265€ ont été dépensés car des dépenses ont été prises sur une recette exceptionnelle de 8 121€ (reliquats de contrat).

Lors d'un précédent CUR un reliquat de 2021 avait été évoqué : il s'agit de reliquats de contrats de recherche qui se terminaient en décembre 2021 : 2 327€. La présidence nous a attribué 60% de ce reliquat, soit 1 396€ qui pourront être utilisés en investissement (informatique ou mobilier).

Johanne Palomba rappelle que chacun peut lui demander où en sont les dépenses sur son enveloppe individuelle.

Omar Zanna présente également quelques éléments sur le budget au Mans. A partir de l'année prochaine, il fonctionnera sur 5 années et le budget va passer de 19 000€ à 27 000€.

Christophe Michaut reprend l'idée (évoquée il y a 3 ans) d'organiser des journées du laboratoire en bord de mer en juin 2023 : il faudra donc fixer un budget pour cela. Johanne Palomba et Johanna Rousseau se renseignent pour le lieu. Les deux journées seraient programmées les 15 et 16 juin 2023.

Tanguy Philippe relaie un échange qu'il a eu avec Sylvie Grau qui avait sollicité un financement complémentaire du CREN pour l'organisation d'un colloque en didactique des mathématiques : quand un thème accueille des gros colloques n'y aurait-il pas un traitement différencié à avoir, une ligne en partie détachée des thèmes ? Notamment quand il s'agit d'un événement international ?

Christine Vidal-Gomel s'interroge sur les critères pour considérer qu'un colloque est plus international qu'un autre : conférenciers qui viennent d'un autre pays ? Public ?

Christophe Michaut rappelle qu'il était prévu que le budget de l'organisation de colloques soit pris sur celui des thèmes. Il pourrait être prévu une ligne de financement de manifestations scientifiques inter-thèmes.

6. Questions diverses

-Poste de Philippe Teutsch au Mans : Omar Zanna indique que seule la section 27 (informatique) risque d'être retenue pour le poste : si c'est le cas, la question se posera de décider si la personne recrutée resterait rattachée au CREN qui avait voté pour un profil avec 3 sections CNU de rattachement. Cependant le profil d'enseignement n'est pas en 27, ce qui pose problème également aux informaticiens.

-Salle des doctorants dans le bâtiment Censive à Nantes : Céline Jacob expose le problème du manque de places : il y a 8 postes de travail dans la salle des doctorants, mais il y a de plus en plus de doctorants souhaitant s'y installer. Quelle(s) solution(s) trouver ?

Christine Vidal-Gomel rappelle que la salle « de repas / Courges » ne correspond pas aux normes CHSCT pour en faire un bureau (manque d'aération et quasi pas de lumière naturelle / de fenêtre donnant sur l'extérieur). Il est possible d'y travailler 1h ou 2, mais pas de s'y installer. Une demande d'aménagement pourrait-elle être faite à l'Université pour cette salle?

Chloé Pannier signale qu'il n'est pas possible d'ajouter un bureau dans la salle des doctorants, déjà saturée.

Céline Jacob indique qu'elle a appris qu'une salle informatique au premier étage du bâtiment sera bientôt libre : peut-être qu'elle pourrait servir d'espace pour les doctorants de l'UFR qui ne sont pas là au quotidien mais qui passent par exemple pour donner des cours ?

Christine Vidal-Gomel souligne le fait que l'UFR de psychologie ne fournit pas d'espace de travail à ses doctorants, qui appartiennent à deux laboratoires.

Une discussion est sans doute nécessaire entre tous les collègues utilisant cette salle. L'échange pourra être repris le lendemain, lors de l'AG du 18 novembre.

Le prochain conseil est programmé le 12 janvier 2023 à 10h